



Espace de Libertés

Date : 01/12/2015
Page : 5
Periodicity : Monthly
Journalist : --

Circulation : 5000
Audience : 0
Size : 152 cm²



Multinationales au pilori

Traîner les multinationales criminelles devant les tribunaux: il ne suffit pas d'y penser. Dans un monde où la primauté absolue est accordée à l'économie et à son porte-flingue, la finance dérégulée, les dégâts collatéraux de la «liberté d'entreprendre» sont le plus souvent passés aux pertes et profits. Les exemples d'impunité suite à des actes que n'importe quel quidam se verrait reprocher comme un comportement lourdement condamnable sont légion: Coca-Cola, Nestlé, Monsanto, Shell, Bayer, Texaco, pour n'en citer que quelques-uns se rendent coupables, dans le monde, de crimes qualifiés qui ne les empêchent pas d'en exploiter les profits pour le plus grand bonheur d'ac-

tionnaires que seule la perspective d'un dividende à deux chiffres peut émouvoir. Éric David et Gabrielle Lefèvre, auteurs du livre *Juger les multinationales* (GRIP/Mardaga, 2015) dressent le constat affligeant des méfaits commis au nom du sacro-saint profit et balisent le contexte historique qui a permis à des entreprises de se comporter comme si elles étaient au-dessus des lois.

L'ouvrage appelle à la création d'un tribunal pénal apte à juger les exactions de ces colosses industriels. *Juger les multinationales* devrait inspirer tous les étudiants en sciences politiques et pousser nos élus à une réflexion en profondeur sur l'abandon de leur pouvoir aux mains des multinationales, qui entraîne de facto la nullité du caractère légitime de leur rôle au service de la démocratie. (yk)

Éric David et Gabrielle Lefèvre, *Juger les multinationales. Droits humains bafoués, ressources naturelles pillées, impunité organisée*, Bruxelles, GRIP/Mardaga, 2015, 190 pages. Prix : 16 euros.